

COMMUNE DE VICHÈRES

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 12 JANVIER 2015

L'an deux mil quinze, le douze janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard MORAND, Maire.

Etaient présents : M MORAND, M CHAUMETON, Mme BROTHELANDE, Mme MORAND, Mme DE HAYNIN, M. RICHARDEAU, M. LAUVERGNAT, M LETOURNEUR, M. BEREAU, Mme MALASSIGNE.

Secrétaire de séance : Mme MALASSIGNE.

Absent : M. PATRY

Le dernier compte-rendu est approuvé.

DÉLIBÉRATIONS

1/ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE 2015

Le Conseil Municipal unanime renouvelle l'attribution de l'indemnité d'administration et de technicité au personnel titulaire et non titulaire, à temps complet et non complet.

Base de l'indemnité par catégorie d'agent :

Adjoint technique de 1 ^{ère} classe :	464.29 €
Adjoint technique 2 ^{ème} classe :	449.29 €
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe :	449.29 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer le coefficient 2.75 pour l'année 2015 pour l'ensemble du personnel.

2/INDEMNITE KILOMETRIQUE CONSEILLER MUNICIPAL

Compte tenu de l'utilisation régulière de véhicules personnels de certains conseillers municipaux au service de la commune, le conseil municipal unanime décide l'attribution de frais kilométriques.

3/DEMANDE FDAIC TRAVAUX CHEMINS 2015.

Le projet de réalisation des chemins suivants :

	HT	TTC
-Chemin de la Galésièrè	1 229.89	1 475.87
-Bure	10 911.23	13 093.48
-la Houdémerie	10 541.94	12 650.33
Escalier Ruelle de la Pépie	<u>2 673.00</u>	<u>3 207.60</u>
TOTAL	25 356.06	30 427.28

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes pour cette réalisation, pour un montant de 7 606.82 €, soit 30% du coût HT du projet.

4/DEMANDE FDAIC AMENAGEMENT ACCES AU CIMETIERE AUX NORMES PMR

Le projet de réalisation des travaux s'élève à 8 248.43 € HT, 9 898.12 € TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fond départemental d'aides aux communes pour cette réalisation, pour un montant de 4 124.22 €, soit 50% du coût HT du projet.

5/DEMANDE FDAIC SANITAIRE PUBLIC AUX NORMES PMR

Le projet de réalisation des travaux s'élève à 8 149.74 € HT, 9 779.69 € TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fond départemental d'aides aux communes pour cette réalisation, pour un montant de 4 074.87 €, soit 50% du coût HT du projet.

6/DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION 2015

Vu le règlement du Fond Départemental de Péréquation applicable au titre de l'exercice 2015,

Vu les travaux et les acquisitions 2015, financés sur les crédits de la section d'investissement du budget communal.

Considérant les finances de la commune,

Le conseil municipal, compte tenu de la présentation des factures par le Maire, décide de solliciter une subvention au titre du fond départemental de péréquation.

7/SUBVENTIONS VICHÈRES EN CHŒUR

A l'unanimité le conseil municipal alloue une subvention de 150 € à l'association « Vichères en Chœur » pour l'année 2015.

Madame DE HAYNIN DE BRY, M LAUVERGNAT, membres de l'association ne participent pas au vote.

8/SUBVENTIONS 2015

MAISON FAMILIALE RURAL DE BEAUMONT	15
ASS FRANÇAISE DES SCLÉROSES EN PLAQUE	15
COMICE AGRICOLE DU PERCHE	15
UNC SECTION TRIZAY-VICHÈRES	80
LUTTE CONTRE LE CANCER	20
DONNEUR DE SANG	15
ASS CONTRE LA MYOPATHIE	15
ASS DES PARALYSES DE FRANCE	15
ASS CONTRE LA MUCOVISCIDOSE	15
RESTAURANT ET RELAIS DU COEUR	15
BIBLIOTHÈQUE DE SOUANCE	40
ASS PSY HENRI FAURE BONNEVAL	15
TRISOMIE 21	15
ADMR BEAUMONT	20
CLUB MOTOCYCLISTE DU PERCHE	50
100 KMS DU PERCHE	20
CLUB DE L'AMITIE	100

M. MORAND et Mme MORAND, membre du Club motocycliste du Perche, ne participent pas au vote.

9/SUBVENTION "FOYER RURAL VICHÈRES" année 2015

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue une subvention de 250 € au "Foyer Rural Vichères" pour l'année 2015

M MORAND, M RICARDEAU, Mme MORAND, M LETOURNEUR, membres du Foyer Rural ne participent pas au vote.

10/SUBVENTION CCAS 2015

Le Conseil Municipal alloue une subvention de 3 000 € au CCAS pour l'année 2015

M MORAND, Mme MORAND, Mme DE HAYNIN, Mme MALASSIGNE, membres du CCAS ne participent pas au vote.

TRAVAUX

1/MAIRIE

La première tranche des travaux 2014 (Ouverture d'une porte entre le secrétariat et le bureau du maire, élargissement d'une porte et pose d'une

cloison de séparation à l'étage pour éviter les déperditions de chaleur, ont été effectuées fin décembre. L'accès aux toilettes reste à faire.

2/SECURISATION PUIITS

La sécurisation des puits au Perrin et au terrain de pétanque sera faite avant le printemps.

3/ABATTAGE D'ARBRES

Les frênes qui menacent une toiture à la Borde aux Mérelles et trois grands arbres bordant l'étang seront abattus par une entreprise spécialisée.

DIVERS

ACHAT REFRIGERATEUR

Un réfrigérateur professionnel sera acheté pour la salle des fêtes pour 1200 euros.

PLANNING DES ELECTIONS DES 22 et 29 MARS

8h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h
Jean Claude CHAUMETON	Stéphane BEREAU	Florence DE HAYNIN	Alain LAUVERGNAT
Murielle BROTHELANDE	Mathilde MALASSIGNE	Jacqueline CHAUMETON	Patrick RICHARDEAU
Joëlle MORAND	Christian LETOURNEUR	Guy DE HAYNIN	Joëlle MORAND

8h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h
Mathilde MALASSIGNE	Jean Claude CHAUMETON	Patrick RICHARDEAU	Alain LAUVERGNAT
Gérard MORAND	Stéphane BEREAU	Joëlle MORAND	Gérard MORAND
Murielle BROTHELANDE	Florence DE HAYNIN	Jacqueline CHAUMETON	JC CHAUMETON

